

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Français 1.1			
Code	PEIM1B09PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser,...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B09PPA Français 1

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B09PPA Français 1

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 1			
Code	12_PEIM1B09PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise la maîtrise de savoirs grammaticaux nécessaires à un professionnel de l'enseignement fondamental.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen écrit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les classes grammaticales (propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques) : nom, adjectif, déterminant et pronom.
- Les marques du genre et du nombre des noms et des adjectifs.
- La conjugaison (morphologie) : impératif présent ; indicatif présent, futur simple et imparfait.

Démarches d'apprentissage

Des activités (individuelles ou en petits groupes) de manipulation et d'observation du fonctionnement de la langue suivis de moments collectifs de structuration.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des activités qui rendent l'étudiant acteur de ses apprentissages
- Des lectures complémentaires ou des exercices à préparer d'une séance de cours à l'autre (pour permettre une autre approche, élargir l'angle de vue, assurer une compréhension plus fine, consolider les acquis)
- Des tests formatifs assortis d'une "correction/rétroaction" qui permettent à l'étudiant de prendre conscience du niveau de connaissance attendu et de mesurer ses forces et ses faiblesses
- Des exercices et des corrigés sur ConnectED permettant le travail autonome
- Une « évaluation journalière » afin de favoriser le travail régulier (non reprise en seconde session pour ne pas pénaliser l'étudiant en difficulté initiale)

Ouvrages de référence

- Une grammaire (celle utilisée en secondaire), un dictionnaire (de préférence Le Petit Robert ou Robert Micro) et un memento de conjugaison

- Divers manuels et ouvrages disponibles en BCD à l'école normale : une bibliographie reprenant les ouvrages consultés pour élaborer l'activité d'apprentissage et les notes de cours est fournie aux étudiants.

Supports

- Les notes de cours (photocopies) fournies au fur et à mesure
- Des documents (exercices du cours, exercices supplémentaires et corrigés) disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- 2 interrogations constituent « l'évaluation journalière » (20% de la note finale).
- un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière (80 % de la note finale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).